

# Le Petit Coadoutais

Bulletin d'informations municipales

## Mot du Maire



*Mesdames, Messieurs,*

Cette année 2020 qui se termine restera très longtemps dans la mémoire des français et plus largement des habitants de notre planète. La Covid 19 a marqué nos générations par ce côté inédit et inquiétant d'une pandémie à l'échelle mondiale que personne, ni scientifiques, ni politiques, n'a vu venir et n'a pu enrayer rapidement. Chacun de nous gardera en mémoire cette montée en puissance de la maladie avec ses décès et ses hospitalisations nombreuses dans des services de réanimation souvent saturés. On se souviendra aussi de ces 2 périodes de confinement et des conséquences sur l'activité économique et sociale.

Coadout, comme toutes les autres communes, a vécu ces périodes au ralenti. Après un début d'année marquée par une campagne électorale assez calme, un nouveau conseil municipal a été élu mi-mars. Dans le contexte marqué par le début du confinement, les coadoutais sont venus voter et ont donné largement leur confiance à la nouvelle équipe qui s'est mise rapidement au travail. Le virus a cependant bloqué par deux fois le bon déroulement de la vie communale et il a fallu à chacun d'entre nous s'adapter à de nouvelles règles de fonctionnement : distanciation, masques, lavage ou désinfection des mains... et évidemment fermeture des commerces et de l'école. A cela, il faut ajouter la mise en place du plan Vigipirate suite aux attentats terroristes de ces derniers mois.

Cette période compliquée et parfois difficile à vivre a été aussi l'occasion pour les habitants de Coadout de se retrouver et de profiter pleinement du cadre agréable de la commune. Beaucoup d'entre eux ont apporté une aide à leurs proches ou leurs voisins. Je tenais à souligner en particulier le dévouement des commerçants coadoutais qui, par leur ouverture, ont apporté un soutien et un service important à la population. Merci au Coadout Bar et à la ferme de Kermarrouz.

Je voulais aussi remercier l'ensemble du personnel communal qui dans cette période d'isolement a été réactif. Chacun d'entre eux était présent et prêt à rendre service aux habitants de Coadout.

Merci aussi à tous les adjoints et tous les conseillers qui se sont impliqués pour apporter de l'aide à la population, faire vivre la commune et communiquer (un site internet communal a été créé).

La nouvelle année qui s'annonce est pleine d'espoir pour retrouver une vie normale, même si rien ne sera comme avant au niveau de nos habitudes, de notre travail, de nos déplacements...

*C'est pourquoi, au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2021. Qu'elle vous apporte joie et surtout santé.*

*Blaevzh mad*

**1** Mot du Maire  
Sommaire

**2** Eclairage du terrain des sports  
Extension du réseau de l'éclairage public  
Illuminations de Noël  
Installation d'un défibrillateur  
Sécurité

**3** Assainissement  
Projets à l'étude  
Aménagement de l'entrée de l'école  
Changement des horaires de la bibliothèque  
Salon du livre jeunesse

**4** Commémoration du 11 Novembre  
Le Bleuët de France  
Dates à retenir  
Informations

## Eclairage du terrain des sports

Depuis le début de l'année 2020, le terrain des sports est entièrement éclairé suite à l'installation de 2 nouveaux mâts équipés de projecteurs. Cet équipement a été réalisé par le SDE et l'entreprise Le Du de Plouagat.

Ils ont ainsi pu finaliser le réglage en septembre dernier via une nacelle et appareils de mesures visant à uniformiser au maximum l'éclairage sur l'ensemble de terrain. (Des photos sont disponibles sur le site [coadout.fr](http://coadout.fr))

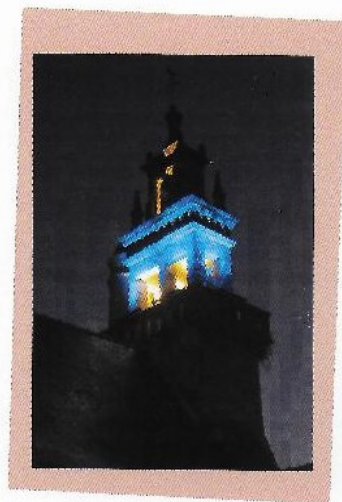
## Illuminations de Noël

Comme chaque hiver, la commune s'illumine pour les fêtes de fin d'année en investissant dans des motifs 100 % LED, soucieux de la consommation électrique et de l'environnement. Ces décorations consomment 90 % d'électricité en moins qu'une guirlande classique et ont une durée de vie nettement supérieure.

Vous l'avez sans doute remarqué mais cette année, nous avons décidé de mettre en valeur le clocher de notre église grâce à un système de 5 rampes LED. Cet équipement aura pour avantage d'être utilisé tout au long de l'année en y changeant les couleurs au fil des saisons et des événements.

## Extension du réseau de l'éclairage public

Comme prévu, 5 candélabres (LED) ont été installés dans le lotissement du Domaine de Parc Bian.



## Installation d'un défibrillateur sur la façade de la mairie



Un défibrillateur automatisé externe a été installé récemment à l'entrée de la Mairie, en extérieur. Son utilisation augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardiorespiratoire. Il est à la disposition de chacun en cas de situation d'urgence de ce type. Une notice concernant son emploi est téléchargeable sur le site officiel de la commune ([coadout.fr](http://coadout.fr)). Sa mise en œuvre est à la portée du public, des consignes vocales sont données par l'appareil en cours de fonctionnement.

## Sécurité

Dans la continuité des aménagements réalisés dans le bourg pour garantir la sécurité des usagers (zone à 30km/h, coussins berlinois), des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h ont été installés aux entrées des villages les plus importants de la commune. L'initiative a été accueillie favorablement puisqu'aux hameaux retenus initialement sont venus s'ajouter quelques autres à la demande de leurs habitants. Des barrières ont également été installées devant l'entrée de la cour de l'école près de l'abribus afin de prévenir les risques d'accident en cas de bousculade. Etant amovibles elles n'empêchent en rien l'accès des véhicules à la cour en cas de nécessité (kermesse, secours, travaux).

## Le terrain multisports

Il y a déjà longtemps que le manque d'un équipement sport - loisirs a été remarqué. Souhaité par les parents et espéré par les enfants, à l'instar de ceux déjà appréciés au sein des communes voisines, le parc multisports (communément appelé "city park...") est une première réalisation dans un espace encore appelé à se développer. Il est désormais accessible en permanence à tous et fait le bonheur des enfants et des parents qui peuvent utiliser ses différents équipements comme ses fonctionnalités variées.

Il est aussi à la disposition de l'école. Situé à l'écart des voies de circulation, il offre tranquillité et sécurité.



## Assainissement

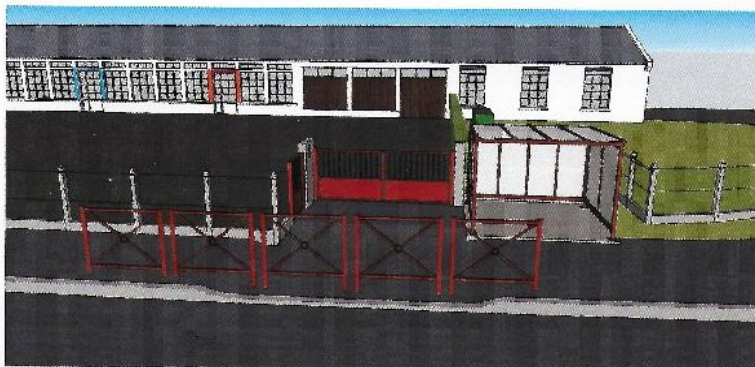
Les réseaux d'assainissement de l'école et des 2 logements attenants ne répondaient plus aux normes exigées par le SPANC. En effet, ceux-ci dataient de la construction du bâtiment (milieu des années 50). Il nous semblait important de les réaliser avant les futurs aménagements autour du parc multisports et le projet de réhabilitation de l'atelier municipal. L'entreprise Lombardet de Bourbriac a été retenue pour la réalisation de cette installation.

## Aménagement de l'entrée de l'école

En complément des barrières récemment posées, et afin d'améliorer et de sécuriser l'accès à l'école, le conseil a décidé de remplacer et de reculer de quelques mètres le portail existant qui se trouve en haut de la cour. Un portillon équipé d'une gâche électrique y sera intégré pour permettre au personnel de l'école d'autoriser de l'intérieur l'accès aux personnes extérieures via un visiophone.

L'abribus va, avant à lui, être remplacé pour permettre d'abriter un plus grand nombre de personnes. Il pourra aussi servir aux élèves et leurs parents attendant l'ouverture des classes.

Des devis sont en cours à ce jour.



## Changement d'horaires de la bibliothèque

La bibliothèque est désormais ouverte le mardi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 17h30 à 18h30 et la samedi de 11h à 12h. Nous pouvons aussi vous ouvrir sur rendez-vous au 06 88 04 00 33 ou 06 07 03 79 73, si ces horaires ne vous conviennent pas.

Enfin, l'équipe serait heureuse d'accueillir de nouveaux volontaires pour les aider à tenir les permanences.

## École

La rentrée puis le premier trimestre se sont bien déroulés à l'école des quatre vents. L'école accueille depuis septembre une nouvelle ATSEM, Laetitia Tortelier, qui remplace Charline Mercier. Les effectifs sont stables avec 33 élèves : 16 enfants en classe de Maternelle/CP avec Angelina Tartivel, la directrice et 17 en classe de CE/CM avec Eugénie Fayol, le lundi et mardi et Delphine Rouxel, le jeudi et vendredi.

**Le protocole sanitaire mis en place depuis mai est maintenant devenu routinier et naturel pour tout le monde.**

Pour mettre en place un sens de circulation, l'entrée à l'école se fait désormais par le portail se situant en haut de la cour et la sortie se fait par le portail du bas (en face de l'entrée de la mairie).



## Projets à l'étude

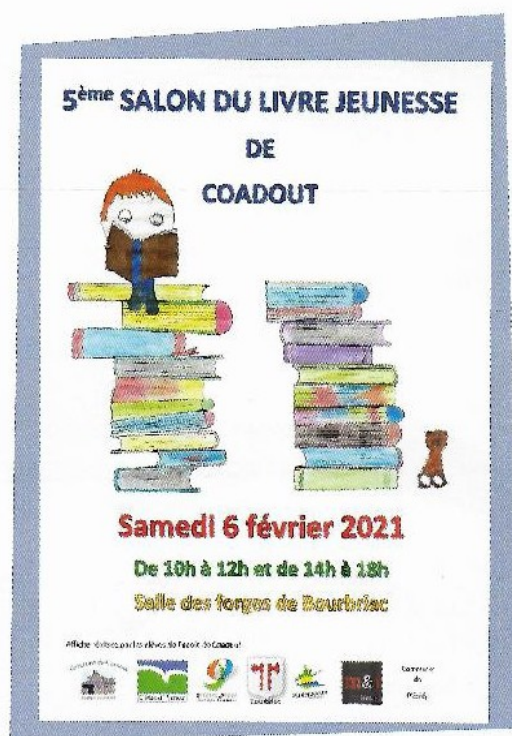
La municipalité a décidé de poursuivre le développement de Pars Hir, derrière l'école.

Il est prévu de réaliser un aménagement paysager et d'y installer des équipements de loisirs.

## Salon du livre jeunesse

Cette année, ce sont les élèves de l'école de Coadout qui ont réalisé l'affiche du salon du livre. Si la situation sanitaire le permet, le salon se déroulera le samedi 6 février 2021. Exceptionnellement, il sera délocalisé à la salle des forges de Bourbriac pour respecter toutes les mesures sanitaires. Si le salon devait être annulé, nous avons toutefois décidé de maintenir les interventions des auteurs ou illustrateurs en classe.

L'école de Coadout recevra donc le vendredi 5 février, l'illustrateur Ronan Badel.



# Commémoration du 11 novembre

La situation sanitaire cette année n'a pas permis d'organiser la cérémonie du 11 novembre comme traditionnellement.

**Pas d'impasse toutefois ; un hommage a été rendu à nos morts de toutes les guerres. Une assemblée limitée s'est réunie devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe, puis devant la tombe, symbolique pour Coadout, équivalente de la "tombe du Soldat inconnu".**

Les drapeaux se sont inclinés devant ces deux espaces de souvenir.

Ils se sont aussi inclinés devant la plaque commémorant la fin de la guerre d'Algérie place du 19 mars. Mais pas de prière pour la paix en l'église Saint Ilud, ni de traditionnel "repas des anciens". *Lire plus sur "coadout.fr"*



## Le Bleuët de France

Le Conseil Municipal a décidé d'apporter un soutien financier au "Bleuet de France", en lieu et place de la collecte traditionnellement effectuée le 11 novembre auprès des participants au repas des anciens, repas qui n'a pas eu lieu cette année.

**Le "Bleuet de France" agit pour les victimes de guerre**



**et par extension pour les victimes sur tout théâtre d'opération extérieure (OPEX), mais aussi pour les victimes d'actes de terrorisme.**

Il exerce une action de solidarité en direction des victimes elles-mêmes et de leur famille, enfants pupilles de la Nation - encore aujourd'hui. Il assure aussi une mission de mémoire

## Dates à retenir en 2021

- **Salon du livre jeunesse** : samedi 6 février 2021
- **Repas (rougail saucisse) de l'ACLAC** : date à définir
- **Repas (blanquette de dinde) de la gym coadoutaise** : dimanche 7 février 2021
- **Repas (bœuf bourguignon) de l'amicale laïque** : samedi 13 mars 2021

## Informations ETAT CIVIL (de novembre 2019 à novembre 2020)

### Naissances

- Le 29/12/2019 Lazare JOUAN PAYET 1, Place de l'Eglise
- Le 09/07/2020 Marius FONTAINE 11, Hameau de Bel Air
- Le 20/08/2020 Loane NÉDELLEC 2, Route de Kernadic
- Le 01/10/2020 Zola LE CORRE ABOU AL HAOU 5, Lotissement de Pont Yvon

### Mariage

- Le 07/10/2020 Daniel GERVAISE et Catherine WIETZEL 25, Rue de Tredran
- Le 31/10/2020 Eric LE MEHAUTÉ domiciliés à LANRODEC, et Fabienne LE BOLES résidant 8, Chemin de Runemec

### Décès

- Le 25/12/2019 Pierre ZIÉGLER 1, Moulin du Bois de la Roche
- Le 24/02/2020 Patrice MENGUY 18, Résidence du Petit Bois de la Roche
- Le 27/02/2020 Jean Marie MILON 5, Chemin de Kernivinen Bian
- Le 19/08/2020 Jean RICHON 8, Rue de Tredran
- Le 16/09/2020 Hervé LE ROUX 1, Le Haut Bel Air